

Il faut prévoir toutefois qu'au cours des prochains mois, l'acheminement de ressources accrues vers les régions moins développées du monde continuera de poser un redoutable défi. Le Canada assume sa part de la tâche à accomplir en augmentant rapidement son propre programme d'aide, un programme que nous désirons coordonner étroitement, dans toute la mesure du possible, avec l'activité d'organismes multilatéraux comme le PNUD. Notre programme d'aide se chiffre actuellement à près de \$300 millions de dollars et comme le faisait remarquer récemment le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, nous prévoyons augmenter nos contributions aux programmes d'aide jusqu'à ce qu'elles atteignent l'équivalent d'un pour cent de notre revenu national et nous comptons réaliser cet objectif vers le début des années 1970. En même temps, nous tâchons d'améliorer la qualité de l'aide que nous offrons.

M. le Président, le Canada a toujours donné son plein appui au Programme des Nations Unies pour le Développement et continuera de l'appuyer dans l'avenir. La hausse considérable de notre contribution annuelle pour les deux dernières années montre bien l'importance que nous attachons à la réalisation de l'objectif annuel de \$200 millions de dollars. En fixant la somme de notre contribution l'an dernier, nous avons également tenu compte du fait que la création de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel provoquera sans doute une multiplication des requêtes. Pour toutes ces raisons le Canada se propose donc, sous réserve de l'approbation du Parlement, de fixer à la somme totale de \$10,750,000 dollars canadiens sa contribution au Programme d'assistance technique et de pré-investissement.

Convaincus qu'un programme unifié et bien administré constitue l'instrument le plus efficace pour la réalisation des programmes d'aide multilatérale, nous confions à l'Administrateur de PNUD la tâche de répartir et d'utiliser ces fonds de la manière qu'il jugera la mieux appropriée. Nous avons confiance en son solide jugement et à sa connaissance profonde des problèmes que pose au niveau international l'administration d'un programme d'aide. Il saura assurer la continuité d'un effort qui, dans l'utilisation de fonds multilatéraux à des fins d'assistance, s'est révélé jusqu'ici remarquablement efficace.

M. le Président, j'aimerais rappeler en terminant que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada déclarait récemment à l'Assemblée générale: "L'avenir des Nations Unies comme instrument efficace de collaboration internationale dépend directement du degré de succès qu'elles connaîtront dans l'élimination des différences flagrantes de niveau de vie qui existent aujourd'hui dans le monde." La mise en oeuvre du Programme des Nations Unies pour le Développement constitue une étape importante vers l'élimination de ces différences et l'établissement d'un monde où règneront la paix et la prospérité.